

Date

Madame, Monsieur,

Du fait de la restructuration juridique des activités de la division combinée d'AXA XL du groupe AXA, l'activité d'AXA ART Versicherung AG (« **AXA ART** ») a été transférée à XL Insurance Company SE (« **XLICSE** ») dans le cadre d'une fusion transfrontalière. XLICSE est un assureur domicilié en Irlande qui est réglementé par la Banque centrale d'Irlande et est membre du groupe AXA. Cette restructuration a été motivée par la volonté de centraliser le capital d'AXA ART et celui de XLICSE et les licences au sein d'une seule et unique entité juridique pour créer une structure opérationnelle plus efficace et ainsi offrir un meilleur service à nos clients et partenaires commerciaux.

La Fusion a été approuvée par les autorités réglementaires compétentes et la Haute Cour de justice irlandaise (Irish High Court) et a pris effet le 31 décembre 2019 (la « **Date de prise d'effet** »).

À la Date de prise d'effet, XLICSE a repris l'ensemble des activités d'AXA ART et est devenu l'assureur et le réassureur en vertu de l'ensemble des polices préalablement souscrites auprès d'AXA ART. XLICSE a par conséquent repris tous les droits et obligations préalables d'AXA ART. Il n'y a pas d'autre modification des termes de nos polices existantes ou des niveaux de service que nous offrons à nos assurés existants à compter de la Date de prise d'effet dans la mesure où nos services continueront sous l'égide de XLICSE.

Votre police restera inchangée. Par conséquent, vous n'avez aucune mesure à prendre suite à ce présent courrier.



Veuillez noter que dans le cadre de la Fusion, les données à caractère personnel qu'AXA ART détient à votre sujet ont été reprises par XLICSE qui les utilisera conformément aux objectifs fixés dans la Déclaration relative à la collecte de données à caractère personnel d'AXA ART. Pour en savoir plus sur l'utilisation des données à caractère personnel par XLICSE, veuillez consulter la Déclaration de confidentialité ci-jointe.

Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions et demandes à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter par courrier à l'adresse XL House, 8 St Stephen's Green, Dublin 2 (à l'attention du Département juridique) ou par e-mail à EuropeanMergerEnquiries@AXAXL.com ou à consulter notre site Internet : https://axaxl.com/insurance/Information-on-AXA-XL-Consolidation/

Salutations distinguées

Laurent Verheyen

Chief Executive Officer

Jean Verheyen S.A.